



Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-25-0174
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Tandel
6, Hauptstrooss
L-9350 Bastendorf

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs (F.L.P.S.) - c/o Mme Joëlle Braun
Objet	Organisation de concours de pêche sur le cours d'eau «Our»
Localité(s)	Tandel, Vianden, Putscheid, Hosingen, Reisdorf
Commune(s)	Tandel, Vianden, Putscheid, Parc Hosingen, Reisdorf

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés